

# PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

2016-01-06

**À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal, tenue à 16 h le 6 janvier 2016 à la salle du conseil au 135, rue Main, North Hatley**

**SONT PRÉSENTS** la conseillère et les conseillers suivants : Madame Sylvie Cassar et Messieurs Claude B. Meilleur, Jacques Bogenez, Patrick Clowery et Guy Larkin,

**FORMANT QUORUM** sous la présidence du maire Monsieur Martin Primeau

**EST AUSSI PRÉSENTE** Madame Liane Breton, directrice générale

**ABSENCE :**

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions des visiteurs
4. Acceptation de l'offre de la Financière Banque Nationale inc.la
5. Modification de financement des règlements d'emprunt n° 2004-03, 2007-23, 2009-11, 2007-02
6. Dépôt du certificat relatif à la procédure d'enregistrement du règlement n° 2015-14
7. Clôture de la séance

16-01-06.01

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire constate le quorum à 16 h et déclare la séance ouverte.

16-01-06.02

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**PAR CONSÉQUENT  
IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES BOGENEZ**

**ET RÉSOLU QUE** l'ordre du jour soit adopté et approuvé tel qu'il est présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

16-01-06.03

### **PÉRIODE DE QUESTIONS DES VISITEURS**

Aucun visiteur

16-01-06.04

### **ACCEPTATION DE L'OFFRE DE LA FINANCIERE BANQUE NATIONALE INC.**

**IL EST PROPOSÉ PAR GUY LARKIN**

**QUE** la Municipalité du Canton de Hatley accepte l'offre qui lui est faite de **La Financière Banque Nationale inc.** pour son emprunt par billets en date du 13 janvier 2016 au montant de 942 400 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 2004-03, 2007-23, 2009-11 et 2007-02. Ce billet est émis au prix de **98,673 \$** CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

Montants	Taux	Échéances
61 500 \$	1,75 %	13 janvier 2017
63 000 \$	1,95 %	13 janvier 2018
64 900 \$	2,10 %	13 janvier 2019
67 000 \$	2,25 %	13 janvier 2020

**PROCÈS-VERBAL  
CANTON DE HATLEY**

<b>686 000 \$</b>	<b>2,40 %</b>	<b>13 janvier 2021</b>
-------------------	---------------	------------------------

**QUE** les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

16-01-06.05

**MODIFICATIONS DU FINANCEMENT DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT N° 2004-03, 2007-03, 2009-11 ET 2007-02**

**ATTENDU QUE**, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité du Canton de Hatley souhaite emprunter par billet un montant total de 942 400 \$ :

RÈGLEMENT NUMÉRO	POUR UN MONTANT DE \$
N° 2004-03	241 925 \$
N° 2007-23	522 675 \$
N° 2009-11	161 600 \$
N° 2007-02	16 200 \$

**ATTENDU QU'**à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

**PAR CONSÉQUENT  
IL EST PROPOSÉ PAR GUY LARKIN**

**ET RÉSOLU QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

**QU'**un emprunt par billet au montant de 942 400 \$ prévu aux règlements d'emprunt n° 2004-03, 2007-23, 2009-11 et 2007-02 soit réalisé;

**QUE** les billets soient signés par le maire et la secrétaire-trésorière;

**QUE** les billets soient datés du 13 janvier 2016;

**QUE** les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

**QUE** les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

<b>2017</b>	<b>61 500 \$</b>
<b>2018</b>	<b>63 000 \$</b>
<b>2019</b>	<b>64 900 \$</b>
<b>2020</b>	<b>67 000 \$</b>
<b>2021</b>	<b>68 600 \$ (à payer en 2021)</b>
<b>2021</b>	<b>617 400 \$ (à renouveler)</b>

**QUE** pour réaliser cet emprunt la Municipalité du Canton de Hatley émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 13 janvier 2016), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2022 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements n° 2004-03, 2007-23, 2009-11, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

PROCÈS-VERBAL  
CANTON DE HATLEY

16-01-06.06

**DÉPÔT DU CERTIFICAT RELATIF À LA PROCÉDURE  
D'ENREGISTREMENT DU RÈGLEMENT N° 2015-14**

Je soussignée, Liane Breton, directrice générale, certifie par la présente que :

- 1) Une procédure d'enregistrement pour l'approbation du règlement n° 2015-14 intitulé : *Règlement n° 2015-14 autorisant la réalisation de travaux de rénovation et de transformation au 4765, chemin Capelton et un emprunt à cette fin* s'est tenue le 4 janvier 2016 de 9 h à 19 h conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*;
- 2) Le nombre de personnes habiles à voter sur le *Règlement n° 2015-14* est de MILLE NEUF CENT ONZE (1911);
- 3) Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de DEUX CENT DEUX (202);
- 4) Le nombre de signatures apposées est de ZERO (0);
- 5) Le *Règlement n° 2015-14 autorisant la réalisation de travaux de rénovation et de transformation au 4765, chemin Capelton et un emprunt à cette fin* est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

16-01-06.07

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, Patrick Clowery propose la clôture de la séance à 16 h 10.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

*Je, Martin Primeau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

Martin Primeau  
Maire

---

Liane Breton  
Directrice générale